

**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 4 mai 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

**ADOPTÉ**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les procès-verbaux des assemblées tenues les 6, 21 et 26 avril 2010 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

**ADOPTÉ**

### **RAPPORT DE DISPONIBILITÉ**

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou

**Ajustement budget – Subvention à la Corporation**

**de développement économique**

01.111.00.011 – Taxes foncières	+ 2 732.00
02.620.00.910 – Subvention – développement écono.	+2 732.00

**Restructurer les réserves suite aux états financiers de 2009**

05.900.00.000 – Surplus libre (dt)	117 652.69
05.910.07.000 – Réserve Shipton/Magnola (2009) (ct)	60 668.05
05.910.07.000 – Réserve Shipton/Magnola – Pavage fait en 2009 avec subvention (ct)	56 984.64

**ADOPTÉ****CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier**

**COMPTES PAYABLES**

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	71 462.16
- Administration	5 673.54
- Sécurité publique	6 060.84
- Transport routier	32 986.40
- Hygiène du milieu	39 424.73
- Aménagement et urbanisme	19 999.50
- Loisirs et culture	31 617.07
- Financement	6 911.58
- Immobilisations/Investissements	
<b>Total :</b>	<b>214 135.82</b>

**ADOPTÉ****PÉRIODE DU PUBLIC**

- **Paul Hamel, Stéphanie Gagnon** – Rapport d'une demande de documents relatifs à la vente de terrains municipaux;
- **Nellie Chauveau** – Demande de local pour l'organisation d'un lieu de rencontre parents-enfants;

### **RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.**

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

### **RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION**

- Une liste des permis émis pour les mois de Mars et avril est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale pour le mois de mars de \$194,943.00 et de \$655,380.00 pour le mois d'avril pour un total cumulatif d'année de \$909,823.00.

### **CORRESPONDANCE / RESOLUTION**

- **2502 – 2010 - Jean Denis Saucier** – Offre d'entretien du parc Grenier au montant de \$800.00 pour l'année 2010 soit le même montant et même conditions que l'an dernier;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité accepte l'offre soumise à la condition qu'une attestation des dates d'intervention soit soumise avant qu'il ne soit procédé au paiement des montants convenus.

#### **ADOPTÉ**

- **2503 – 2010 - Omnium Yvon Vallières** – Invitation à participer au tournoi de golf du vendredi, 18 juin 2010 pour 12h30 - \$125.00 ou \$45.00 – 2009 inscription de 4 participants;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité autorise l'inscription de 4 participants à raison d'une somme de \$600.00.

#### **ADOPTÉ**

- **2504 – 2010 - Société d'histoire Danville-Shipton** – Soumission de panneaux « du patrimoine architectural » pour certaines propriétés;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité accuse réception des projets de « Panneaux d'histoire et architecturaux » pour les propriétés des;

- 50 rue Grove
- 216 du Carmel
- 131 Water
- 4-6 Daniel-Johnson

et en autorise l'installation les considérant, de par leur forme et leur contenu, être un ajout plus qu'appréciable à la mise en valeur du caractère patrimonial, architectural et historique de la Municipalité et en autorise l'installation dans la marge avant de ces propriétés;

Que ce Conseil adresse ses plus sincères félicitations à la Société d'histoire de Danville-Shipton pour cette heureuse initiative.

### ADOPTÉ

- **2505 – 2010 - Martel, Brassard, Doyon** – Offre de service pour l'élaboration d'un sommaire « factuel » de l'historique du dossier pour déposer à l'arbitre chargée de juger du différend entre les 2 municipalités laissant à chacune d'elle le soin de faire ses propres représentations – Tarification horaire de \$185.00 pour un coût total approximatif de \$1,110.00 plus taxes – copie au casier de chacun;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité accepte l'offre de service soumise telle que décrite dans la lettre du 16 avril 2010.

### ADOPTÉ

- **2506 – 2010 - Ministre délégué aux Transports** – Lettre informant que 80% du montant de la subvention de \$307,457.00 pour l'entretien du réseau routier ne sera versée « qu'après réception de vos documents de reddition de compte exigés pour l'année 2009 » - Résolutions d'opposition à cette mesure est donc restée sans effet;

**Attendu** que le Ministère des Transports a versé une compensation de \$314, 992.00 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

**Attendu** que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**Attendu** que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**Attendu** qu'un vérificateur externe présentera ou a présenté dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe « B » dûment complétée;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité de Danville informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ».

### ADOPTÉ

- **2507 – 2010 - Club de soccer Danville-Asbestos** – Transmission de la liste des membres du Conseil d'administration et demande de reconduire la subvention au montant de \$40.00 par joueur en provenance de la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité maintienne sa contribution pour l'année 2010 à raison d'une somme de \$40.00 par joueur résidant sur le territoire de la Municipalité.

### ADOPTÉ

- **2508 – 2010 - Harmonie d'Asbestos** – Demande de contribution pour le concert du 29 mai 2010 au camp musical d'Asbestos à compter de 20h00 et remise de 2 billets – Montant de \$60.00 alloué en 2009;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité commandite cet événement à raison d'une somme de \$60.00.

### ADOPTÉ

- **2509 – 2010 - F.Q.M.** – Présentation d'un projet de résolution invitant la Municipalité à manifester sa solidarité et son insatisfaction quant à la proposition de financement du gouvernement pour les services de collecte sélective municipale **considérant l'impact financier majeur qui en découlera**;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité fasse sienne le projet de résolution soumis par la Fédération québécoise des municipalités à l'effet :

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

Et ce pour les raisons contenues au dit projet, lesquelles se lisent comme suit :

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5 G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1 G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35 % des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100 % les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à

atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100 %;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE, dans le cadre du projet de loi n° 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

Et

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale du Québec et député pour le comté de Richmond, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

### ADOPTÉ

- **2510 – 2010 - Chevaliers de Colomb – Conseil 3322** - Demande de commandite au montant de \$2,000.00 à l'occasion du 60<sup>ième</sup> du conseil et du 30<sup>ième</sup> de la Fête au Village – Également demande de réservation du terrain de balle et de fermeture d'une partie de la 1<sup>ère</sup> Avenue etc....;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité :

1° Acquiesce à cette partie de la demande à l'effet d'autoriser :

- L'installation d'une « banderolle » au-dessus de la rue Daniel-Johnson à l'intersection avec la 1<sup>ère</sup> Avenue;
- La mise en place d'une boîte de camion surbaissée;
- La fourniture de barrières pour interdire la circulation sur une partie de la 1<sup>ère</sup> Avenue;

Le tout dans le cadre des activités de la Fête au Village; et

2° Reporte à une date ultérieure la décision de contribuer ou non pour une somme de \$2,000.00 et ce également en lien avec les activités de la « Fête au Village ».

### ADOPTÉ

- **2511 – 2010 - Vincent Beudet** – Offre d'entretien du parc « Plein Air » pour la saison 2010 à raison de \$70.00 pour des interventions aux dix (10) jours – Même montant que l'an dernier pour 11 tontes;

Il est proposé par le Conseiller Barnard Laroche,

appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit acceptée l'offre soumise et qu'il soit procédé au paiement des sommes requises sur présentation des pièces justificatives.

### **ADOPTÉ**

- **2512 – 2010 - M.R.C./C.L.D. des Sources** – Contrat de diversification Fonds mono-industriel – Lettre invitant à la mise en place au cours du mois de mai du « Comité local » - Nomination des membres de ce comité ? Nombre ?

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le « Comité local » requis dans le cadre du « Contrat de diversification et de développement du Fonds de soutien aux territoires en difficulté » soit constitué des membres composant le Conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Danville Inc. laissant à ce dernier la possibilité de modifier le nombre de participants.

### **ADOPTÉ**

- **2513 – 2010 - O.M.H. de Danville** – Transmission des états financiers pour l'année 2009 – indiquant un déficit de \$43,761.00 établissant la quote-part de la Municipalité à la somme de \$4,376.00;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soient acceptés les états financiers de l'O.M.H. de Danville pour l'exercice financier 2009 tel que préparés par la firme Pellerin, Aubert, Ramsey, Provencher, c.a. de Victoriaville.

### **ADOPTÉ**

### **AFFAIRES EN SUSPENS**

- **2514 – 2010 – Ajustement des taxes de service** – Politique;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que le document intitulé « Politique diverse » « Ajustements sur taxes de service » soit accepté par les membres du Conseil et utilisé comme guide de conduite quant aux ajustements demandés pour les taxes de service suite à une vacance totale ou partielle de logement en cours d'année.

### **ADOPTÉ**

- **2515 – 2010 – Propriété du 217 Daniel-Johnson** – Démolition;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité invite les compagnies « Hémond Ltée » et « Transport Claude Dupont » à soumissionner pour la démolition et disposition des restes de la construction se trouvant au 217 de la rue Daniel-Johnson et la remise en état du terrain;

Que la disposition de ces débris de démolition soit faite conformément aux dispositions de la Loi.

**ADOPTÉ**

**AFFAIRES NOUVELLES**

- **2516 – 2010** – **Activités économiques temporaires** – Politique d'émission de permis;

**Considérant** qu'il existe, au cours de l'année, certains événements dont le déroulement est circonscrit à l'intérieur d'un périmètre identifié ou identifiable sur un terrain ou à l'intérieur d'un bâtiment ;

**Considérant** qu'à l'intérieur de ce périmètre il peut exister certaines activités qui en temps régulier seraient de nature à requérir un permis tel que prescrit par le « *Règlement relatif au contrôle de certaines activités économiques temporaires sur le territoire de la Ville de Danville* »;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité décrète qu'à l'occasion de la tenue d'un événement circonscrit dans une aire ou à l'intérieur d'un bâtiment, les organismes ou individus invités par « l'organisateur de l'événement » soient exemptés de se procurer le permis réglementaire et qu'il en soit ainsi à l'occasion de la tenue de la « Grande Foire » des 3 et 4 juillet ainsi qu'à l'occasion du « Rassemblement des Townshippers » du mois de septembre et de tout tel rassemblement ou événement auquel les organismes ou individus sont invités en soutien ou en tant que participants de l'événement par l'organisateur de l'événement.

**ADOPTÉ**

- **2517 – 2010** – **Inspection diligente** – Demande d'offre de services;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que soit demandé à la firme « Bourassa, Maillé, architectes » de déposer une offre de service avec indication du montant des honoraires prévisibles pour procéder à une « inspection diligente » et dépôt d'un rapport pour le bâtiment du centre communautaire Mgr. Thibault.

**ADOPTÉ**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit levée.

**ADOPTÉ**

**Jacques Hémond, Maire**



**Michel Lecours, Directeur-général et  
secrétaire-trésorier**